

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Agir, travailler, plutôt que de polimiquer

Les dernières élections ont eu lieu en pleine crise sanitaire et depuis 18 mois, nous assurons et assumons sur fond de pandémie notre rôle d'élus confié par une grande majorité de Valletais/es. Cette gestion a nécessité des ajustements, des adaptations, des annulations, des reports qui sont malheureusement encore d'actualité. N'oublions pas qu'un mandat se déroule sur six ans et malgré cette crise sanitaire les projets avancent. Les valletais/ses comptent sur nous et nous sommes bien présents.

Nous constatons que la valeur de l'engagement n'est pas la même pour tous et surtout pour Vallet en Transition qui déjà, au lendemain des élections, installait autour de la table du conseil le premier, le troisième et le cinquième membres de sa liste. Quid de la deuxième et de la quatrième ?

On nous annonce maintenant une nouvelle démission pour soi-disant «confronter à la vie politique locale, former, et monter en compétence un de leur colistier » le septième de la liste. De nouveau où est passée la sixième ?

Pour une liste ayant dénoncé nos idées et comportements « machistes » on pourrait leur demander à quand l'application des règles de parité ?

Comment pourrions-nous qualifier ce retrait orchestré de la vie politique municipale vis-à-vis des valletais/ses ?

VALLET EN TRANSITION

Élus d'opposition depuis 18 mois, nous sommes unanimes sur la richesse du poste de conseiller municipal mais nous sommes frustrés de constater que notre approche collaborative et constructive atteint ses limites.

Projet de refonte du centre ville, PLU, tiers lieu... Tous ces projets, qui ont un impact sur la physionomie de Vallet et son avenir, méritent que tous les conseillers municipaux, tous les Valletais y soient embarqués pour une meilleure construction. Nous déplorons les réflexes de décisions en comité restreint de l'équipe municipale, les faux-semblants de concertation et le manque de vision pour notre commune.

Pour faire face aux enjeux énergétiques et climatiques, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est une opportunité pour le territoire et ses habitants. Nos modes de vie doivent évoluer, les bénéfices sont nombreux : optimisation budgétaire avec la réduction de la facture énergétique du territoire, attractivité économique avec le développement d'emplois locaux, amélioration de notre cadre de vie, de notre santé, sauvegarde des écosystèmes naturels dont nous dépendons. La feuille de route de ce sujet aurait mérité

VALLET NOUVEL AIR

Le Pôle Culturel coûte 3.8 M€ dont 1.8 M€ d'investissement pour l'école de musique et 2 M€ de restauration du Champilambart. Ce budget ne suffira pas : le diagnostic énergétique et thermique n'a pas été fait sur le bâtiment existant; d'où des études et des travaux qui seront à prévoir.

L'école de musique municipale est transférée vers la Communauté de Communes: le loyer d'investissement perçu par la ville (44.000€) sur 30 ans ne compensera pas le loyer d'investissement payé (58.569€). Le différentiel sera payé par les Valletais/es soit 14.500€ par an ou 435.000 € sur 30 ans. Sans compter le coût de la dette (intérêts et endettement). Pour le fonctionnement, la compensation de la CCSL impactera

Le Conseil Municipal n'est pas une école où l'on forme successivement ses petits camarades aux prochaines élections. Nous avons des responsabilités qui nous ont été confiées par les citoyens.

Quand on lit « les informations communales sont difficiles à trouver », encore faut-il être investi dans les commissions et assurer son rôle jusqu'à la fin du mandat. La montée en compétence passe par un engagement fort et pérenne de chacun pour comprendre et traiter correctement les sujets de la commune et de l'intercommunalité. Le fonctionnement d'une municipalité n'est pas basé sur un acte de présence où l'on réfute juste pour réfuter.

Cette même liste s'attache également à employer à tout bout de champ et pour tous les projets le fameux mot « concertation ». Dans certains cas il faut savoir trancher et la concertation n'est pas un outil que l'on peut utiliser pour l'ensemble des projets. Nous avons été élus pour prendre des décisions.

La majorité porte bien son nom. Nous écoutons, nous échangeons mais nous allons jusqu'au bout de nos propres idées qui ne sont évidemment pas les mêmes que celles de l'opposition. Et vu le résultat des derniers votes, la majorité des valletais/ses adhèrent largement aux nôtres.

d'être partagée par le plus grand nombre. La prochaine étape est la définition des axes d'action. Nous serons vigilants sur la prise en compte de la consultation citoyenne, qui est un mode de faire démocratique qui nous tient à cœur.

Enfin, fidèles à nos choix au soir de l'élection qui nous a installée dans l'opposition, nous faisons monter en compétence des colistier-e-s sur la gestion de la commune. En cette rentrée, Manuel Gauthier cède ainsi sa place de conseiller municipal à Bruno Pilet. Le siège de conseiller communautaire sera maintenant occupé par Simon Favreau. Ce changement rappelle que notre liste est issue d'un collectif qui fonctionne comme tel, chacun pouvant apporter sa personnalité, sa vision et sa sensibilité pour l'intérêt commun.

06.20.53.76.99; vallettransition@protonmail.com ; facebook.

négativement la contribution reçue par la ville pour un montant de 48.683€ par an et « ad vitam æternam » comme le dit l'adjoint aux finances.

Il y a un déséquilibre financier sur ce dossier, qui va influencer les arbitrages budgétaires du fait du déficit croissant du Champilambart, donc moins d'investissement demain.

Il n'y a de réussite qu'à partir de la vérité.

Ludovic Buzonie et l'équipe Vallet Nouvel Air
Contacts - Mail : valletnouvelair@gmail.com, Téléphone : 06.58.48.03.97,
Page Facebook, Site Internet : www.valletnouvelair.fr